



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 3 JUILLET 2023

L'an deux mille-vingt-trois, le trois juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SÉGLIN, légalement convoqué (convocation du 27 juin 2023), s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Madame MONVOISIN Marie-Thérèse, Maire

Etaient présents: MONVOISIN Marie-Thérèse, TARDIF Alain, MOTEL Jean Yves, GÉMIN Sébastien, GORY Sandrine, MORICEAU Myriam, BONTEMPS Jean-Louis, SECK Cheikh, COLLÉAUX Christelle, HERVÉ Gérard

Absents excusés: HOUSSIN Olivier, DODARD Laetitia, LECLERC Didier, AUDRAN André, DANIEL Jean-François

Secrétaire de séance: TARDIF Alain

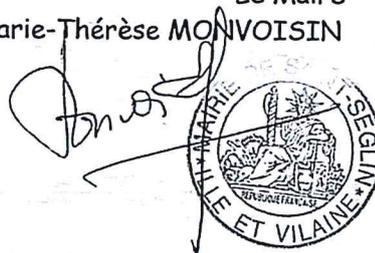
Délibération 2023-43

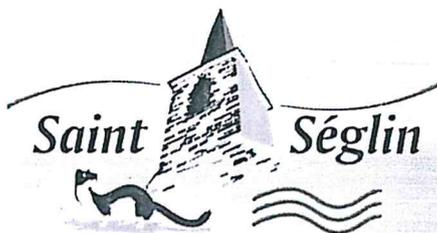
INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MAI 2023

Madame Le Maire invite les conseillers municipaux présents lors de la séance du 2 mai 2023 à se prononcer sur la rédaction du procès-verbal des délibérations.

Les conseillers municipaux présents lors de la séance du 2 mai dernier adoptent à l'unanimité le procès-verbal sans réserve ni remarque comme étant fidèle aux débats et décisions qui ont été les siens

Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire  
Marie-Thérèse MONVOISIN





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 3 JUILLET 2023

L'an deux mille-vingt-trois, le trois juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SÉGLIN, légalement convoqué (convocation du 27 juin 2023), s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Madame MONVOISIN Marie-Thérèse, Maire

Étaient présents: MONVOISIN Marie-Thérèse, TARDIF Alain, MOTEL Jean Yves, GÉMIN Sébastien, GORY Sandrine, MORICEAU Myriam, BONTEMPS Jean-Louis, SECK Cheikh, COLLÉAUX Christelle, HERVÉ Gérard

Absents excusés: HOUSSIN Olivier, DODARD Laetitia, LECLERC Didier, AUDRAN André, DANIEL Jean-François

Secrétaire de séance: TARDIF Alain

Délibération 2023-44

**COMMANDE PUBLIQUE - LOTISSEMENT « HAUDEBERT » - LOT 1**  
**TERRASSEMENT ET VOIRIE : AVENANT N° 1**

Madame le Maire rappelle que par délibération n°2023-36 du 20 mars 2023, le conseil municipal a retenu les entreprises pour réaliser les travaux de viabilisation du lotissement « Haudebert » :

Entreprises	Montant €/HT
<b>LOT 1 : TERRASSEMENTS - VOIRIE</b>	
EUROVIA	72 449.69 €
<b>LOT 2 : RESEAUX EU EP</b>	
MARC SA	140 479.00 €
<b>LOT 3 : RESEAUX SOUPLES</b>	
INEO/SATEC	37 945.50 €

Au fil du chantier, certains travaux imprévus rendus nécessaires pour la bonne exécution de l'ouvrage ou en raison de circonstances imprévues, imposent des avenants au marché. Il est précisé que ces travaux ne constituent pas des modifications substantielles qui modifient la nature globale du marché.

TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES AVENANT	ENTREPRISES	MAPA	COUT HT avenant
Pose d'un portail et d'une bâche au Bassin d'orage	EUROVIA-LOT 1	72 449,69 €	4 695,00 €

Par ailleurs, le raccordement du lotissement « Haudebert » au réseau d'eau, au réseau d'électricité et au réseau télécom n'avait pas été évalué par le maître d'œuvre, QUARTA.

Le coût de ces travaux se répartit comme suit :

TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES	ENTREPRISES	COUT
Raccordement du Lotissement au réseau AEP	SAUR	3 159,95 € HT
Raccordement du Lotissement au réseau Telecom extérieur	SAS SOLUTEL	4 570,00 € HT
Participation pour le raccordement du lotissement aux réseaux électriques (60 % du montant total)	SDE 35	22 804,75 €

**TOTAL travaux supplémentaires : 32 080, 70 € TTC**

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- APPROUVE les travaux ainsi présentés.
- AUTORISE Mme le Maire à signer l'avenant n°1 au marché public avec l'entreprise concernée
- AUTORISE Mme le Maire à signer tout document pour raccorder le lotissement « Haudebert » aux réseaux susmentionnés

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire

Marie-Thérèse MONVOISIN

